

# RITTERNOUVELLES



Bulletin d'information de la  
Commune de RITTERSHOFFEN

**N° 100 juin 2022**



Dernier fauchage avant que ne débute le chantier de la tranche 4 de l'extension du lotissement « Belle Vue »

## Le mot du maire

### Madame, Monsieur, chers habitants de Rittershoffen,

Les crises se succèdent : sanitaire avec la COVID-19, pénurie de composants électroniques, ... guerre en Ukraine. Cette dernière accentue la flambée des prix de l'énergie, de nombre d'aliments et d'autres produits.

Cependant les contaminations ont bien baissé, la vie associative reprend son essor et le taux de chômage est au plus bas !

Le taux qui lui ne devrait pas être aussi bas, celui de la participation aux dernières élections présidentielles puis législatives ! De plus, la tendance de plus en plus prononcée du vote extrémiste nous conduira tôt ou tard à une crise politique et démocratique ! Le futur se construit en cherchant à éviter de répéter les erreurs du passé !

Dans une projection optimiste et porteuse d'avenir, le Conseil Municipal a décidé une nouvelle extension du lotissement. Cette tranche concerne 7 lots ; 5 de 6,5ares et 2 lots plus grands relevant de tranches antérieures qui n'étaient pas raccordables. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études EMCH+Berger. La procédure administrative et des travaux préliminaires : eaux pluviales et drainage ont fait prendre du retard au projet. Le grand démarrage du chantier est prévu début septembre. Le prix de l'are a été fixé à 9 500 € et les candidats à l'achat seront amenés à confirmer leur réservation.

Le second projet qui débutera cette année : la réhabilitation intérieure du bâtiment de l'école maternelle. D'une mise en conformité électrique avec des travaux sanitaires, le choix de rénover en profondeur l'ensemble s'est avéré nécessaire et judicieux !

Les membres du Conseil et le personnel communal œuvrent à rendre les projets possibles.

Bien cordialement, votre Maire  
Jean-Bernard Weigel

## Informations pratiques :

Mairie : 03.88.80.00.31 / [contact@rittershoffen.fr](mailto:contact@rittershoffen.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 17h à 19h.

Permanences du Maire ou des adjoints : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 17h à 19h.

Maire : 06.30.99.56.98

Adjoints : Thierry Hoffmann 06.08.66.72.53 Sébastien Klein : 06.35.58.18.88

Location/réservation salle des fêtes : appeler en mairie lors des permanences du Maire.

Agence postale : 03.88.80.00.50

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h45.

Ecole : 03.88.80.15.52 / [ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com](mailto:ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com)

Communauté de communes de l'Outre-Forêt : 03.88.05.61.10 / [contact@cc-outreforet.fr](mailto:contact@cc-outreforet.fr)

Cocom ordures ménagères : 03.88.05.69.46

Bien d'autres informations sur : [www.rittershoffen.fr](http://www.rittershoffen.fr)

## Bien-vivre ensemble à Rittershoffen

**Nuisances sonores** : rappel des règles fixées

- Les travaux bruyants tels la tonte de gazon, sont interdits les dimanches et jours fériés
- Ils sont tolérés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à **20h**  
le samedi de 8 h à 12h et de 13h à **18h**.

**City-stade, aire de jeux et courts de tennis** : fin d'occupation **21h00**.

**Nettoyage de caniveaux et tailler les haies qui débordent sur la voie publique** : à chacun sa méthode, son outil mais qu'au final les rues soient propres. En cas d'oubli de cette obligation, un petit rappel vous parviendra.

**Brûler ses déchets ménagers, verts et autres est interdit de jour comme de nuit !** cette pollution est condamnée par la loi !

**Les nuisibles : fourmis, guêpes, rats, ...** doivent être combattus par le propriétaire des lieux !

## Quoi de neuf ?

### **Anniversaire/collecte de pneus/fermeture du musée ...**

❖ **100<sup>ième</sup> numéro du RITTERNOUVELLES !** A quand remonte la parution du N°1 ? Une fidèle lectrice du bulletin communal a conservé précieusement toute la série, y compris le N°1 ! Celui-ci date d'avril 1989, au lendemain des élections municipales. Dans le mot d'introduction, le nouveau Maire, M. Manfred Rott remercie les électeurs. Ce bulletin en noir et blanc, format A5, est composé de 6 pages. Il y est question des permanences du maire, de la fin du passage de l'appareteur en raison du bruit du trafic routier, du prix du bois d'affouage (480F le lot de 3 stères), des décisions prises lors du dernier conseil municipal, de l'état civil et on y trouve 2 photos dont celle-ci relative à la plantation de l'arbre de la liberté.

Les N°46 - 47 - 48 sont en format A4 puis retour au A5.

N° 53 apparition de quelques images en couleur et le bulletin est broché.

N° 54 arrivent les photos couleurs.

N° 63 de mars 2008 impression faite à la Cocom.

N° 70 passage au format A4.



❖ **Collecte de pneus** : Le SMICTOM Nord Alsace renouvelle son opération de collecte de pneus VL usagés des particuliers en déchèterie le 26 septembre prochain.

Elle se fait **sur inscription** via le formulaire papier disponible en déchèterie ou en ligne grâce au lien suivant : <https://smictom-nord67.com/formulaire-pneu/>

Les conditions de dépôts des pneus usagés sont les suivantes :

- Collecte réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace
- **Inscription obligatoire** avant le 15 septembre 2022
- Présentation obligatoire du badge de déchèterie
- Dépôt limité à 4 pneus VL par foyer
- Pneus acceptés : pneus des particuliers, propres (avec ou sans jante).

Retrouvez la publication Facebook associée :

<https://www.facebook.com/100833295901823/posts/135205725797913/?d=n>



**Gwendoline MARCHAL**

*Chargée de prévention des déchets et de communication*

**Ligne directe : 03 88 54 95 89**

**Portable : 06 17 02 17 23**

**SMICTOM NORD ALSACE**

**54 rue de l'Industrie - BP 40081**

**67162 Wissembourg Cedex**

**[www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)**

❖ **Fermeture du musée scolaire d'arts et traditions populaires** : Créé en 1995 à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de janvier 1945, le Conseil Municipal a décidé de sa fermeture en février 2022. A la demande du maire de l'époque, M. Manfred Rott et avec le soutien de la Commune, un ancien logement fut transformé en musée par les enseignants : Marie-Rose Rott, Marguerite Spielmann et Jean-Bernard Weigel. L'institutrice de maternelle, Sonie Muller, dessina les planches en papier du vitrail historique du préau. Les anciens combattants de l'opération Nordwind, leurs descendants et les curieux purent apprécier ce lieu de mémoire mais vivant et vibrant outil pédagogique à travers les animations et expositions thématiques vers Noël et en fin d'année scolaire (Bredle, cartes de vœux, rites de fin d'année, évolution de la décoration du sapin de Noël, Stub, monde paysan, forêt, poterie, eau, ... )

Avec la disparition d'animatrices et de l'intérêt pour le musée, l'ancien logement retrouve sa destination originelle et sera rénové.



❖ **Fermeture mais non disparition totale** : La mise en place de vitrines dans l'entrée de la mairie avec le transfert d'un certain nombre d'objets, se traduit par une mise en valeur, une redécouverte de ces photos, documents ou objets. Des particuliers dont la famille de Mme Spielmann ont ou vont récupérer des prêts. Le musée de l'abri a été heureux de recueillir l'ensemble du matériel militaire avec celui de M. Raymond Kieffer. Par ailleurs le musée rural de L'Outre-Forêt, et les amis du village fortifié de Dossenheim-sur-Zinsel ont fait leurs choix.

- ❖ **Robots de tonte :** S'ils ne traitent pas l'ensemble de la surface initialement prévue, les 2 robots donnent satisfaction aux responsables du SCR. Merci à la Région Grand Est et à sa représentante qui a permis l'attribution d'une subvention de 8 000 €.
- ❖ **Bois d'affouage :** Le tirage au sort des lots ne pourra se faire qu'au mois d'août et non début juillet comme prévu ! La société chargée de ce travail ne finissant pas dans les délais. Principalement dans la parcelle 3 et le reste dans la 32.
- ❖ **Disparition de nos 2 doyennes en 2022 :** Le 23 mars décès de Mme Gangloff Jeanne née Jung à l'âge de 102 ans puis de Mme Philipps Marie-Elise née Fischer à 96 ans. Si la première était une dessinatrice hors paire, la seconde avait gardé de nombreux souvenirs de Fromental, village qui avait accueilli les habitants de Rittershoffen lors de l'évacuation de 1939.
- ❖ **Archives de Fromental :** Cette localité a hébergé pendant un peu plus d'un an nos aïeux exilés. Ces derniers avaient été répartis dans tous les lieux-dits, locaux utilisables, y compris au château. Une demeure énorme du siècle, difficile à chauffer et une famille par chambre, à dormir dans un premier temps sur la paille. La dynamique et accueillante secrétaire de mairie, Mme Dupuy conserve précieusement les archives de cette période et nous a fait parvenir une épaisse liasse de feuilles A3, photocopies contenant la liste des Ritterhoffenois présents sur Fromental, âge, profession, lieu d'hébergement, ... Ces documents sont consultables à la mairie ! On y découvre même que M. Vogler Etienne y est né !
- ❖ **Fête Nationale :** Le 13 juillet 2022, verra un retour à une commémoration habituelle ! L'Harmonie Municipale convie à un début de soirée autour d'une tarte flambée à la salle des fêtes avant d'enchaîner avec le dépôt de gerbe au monument aux morts ; suivront le défilé vers l'entrée principale de la salle des fêtes avec des lampions; allocution ; remise de distinctions puis distribution des Weck et knacks.  
Vous aurez relevé qu'il n'y aura pas de lâcher de ballons, ceci est interdit car dommageable pour l'environnement.
- ❖ **Fleurissement des abords de la salle des Fêtes :** Mme Marie-Andrée Meyer s'est proposée de planter, biner, arroser toutes ces belles fleurs que vous n'avez pas manqué d'admirer ! Merci à elle et à Pascal qui veille également à l'arrosage !!!



## Observateur et curieux ?

*Sous forme de charade :*

*Je suis : à la fois indispensable à chacun, visible de tous et dominant tout !*

*Je suis au cœur d'un réseau, point de d'arrivée et de départ !*

*Une rue du village porte mon nom mais là je vous ouvre mes entrailles que très peu ont déjà pu visiter*

## Une année pour découvrir les métiers



Nous sommes tout d'abord allés à la rencontre de ceux qui travaillent pour le village.

Tout d'abord, avec Pascal, notre agent communal que nous voyons circuler en voiture, sur la tondeuse et à pied aux abords de l'école pour tondre le gazon de la cour de récréation, réparer ce qui vieillit ou ce qu'il nous arrive d'abîmer dans la classe.

Nous avons rencontré M. Weigel qui nous a présenté ses fonctions de maire et nous a fait visiter la mairie.

Enfin, nous sommes allés à la rencontre de Béatrice, à l'agence postale communale : elle nous a expliqué comment envoyer un colis ou une lettre.



### Un jour, je serai...militaire

La maman d'Aaron a gentiment accepté de venir à l'école pour nous présenter son métier.

Elle est militaire. Sa mission est de protéger les autres.

Pour devenir militaire, on va à l'école des militaires où l'on apprend à vivre ensemble et se respecter, à marcher dans le rang, à ranger et nettoyer, à tirer avec un fusil, à faire du sport chaque jour et à dormir dehors sans tente et sans matelas !



## Un jour, je serai... agriculteur

Les parents de Quentin nous ont ouvert les portes de leur ferme. Nous avons eu le privilège de visiter le poulailler qui abrite 30 000 poules !



## Un jour, je serai...apiculteur

Un couple d'apiculteurs est venu à l'école nous présenter leur métier : nous avons découvert la ruche, les cadres, la vareuse et l'enfumoir. Pour finir, ils nous ont proposé de goûter trois miels...miam !



Les enfants de l'école maternelle de Rittershoffen

## Notre potager

Cette année dans la classe de CP/CE1 nous avons semé des graines de radis et on a pu les manger, ils étaient très bons. Nous avons aussi semé des carottes, des fleurs, des tomates, des petits pois. Nous avons planté de la roquette, elle est épicée, ainsi que des fraises qu'une élève de l'école a apportées. Tous les jours nous regardons comment ça pousse. Certains jours nous enlevons les mauvaises herbes autour du potager et nous l'arrosons presque tous les jours.

*Les élèves de CE1 : Cloé, Crystal, Charlotte, Hugo, Thibault G, Thibault H, Arthur, Louis, Théo et Nikola.*



Dans la cour de l'école, nous avons construit un carré de potager et nous avons mis des choses dedans. Nous avons semé des radis, des carottes, des petits pois, des tournesols et nous avons planté de la roquette, nous arrosons presque tous les jours le potager. Nous utilisons des outils pour que la terre soit bien meuble.

*Les élèves de CP : Erin, Mathis, Justin, Kylian, Tynan, Emma, Ambre, Baptiste, Léo, Clara, Laura, Nolan, Hugo et Aleks.*



## Notre année scolaire en CE2/CM1/CM2

Cette année, notre thème de travail en classe était le tour du monde. Nous avons découvert l'Amérique, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie, l'Europe. Nous avons également parlé des élections présidentielles, et avons élu notre présidente. Cette année, nous avons aussi mis en place un potager. Nous avons semé des concombres, poivrons, haricots, lentilles et planté des fraises et des tomates.

Au courant de cette année scolaire, nous avons fait différents sports, dont du handball avec Pascal Pouillard et Théo Lauffenburger, entraîneurs au club de handball de Betschdorf.



En éducation physique et sportive, nous avons fait un cycle « apprendre à rouler à vélo » avec Jean-Bernard WEIGEL. Les gendarmes sont également venus pour nous faire passer un permis vélo et pour nous sensibiliser aux dangers de la route.



A la fin de l'année scolaire, nous ferons une sortie avec tous les élèves de l'école. Nous nous rendrons à Kurpfalz Park en Allemagne.

Nous avons également prévu de faire une kermesse, le 2 juillet à partir de 11h à la salle des fêtes du village.

**Les élèves de CE2/CM1/CM2**

# Dernières décisions du Conseil Municipal

**Bâtiments communaux : nettoyage des locaux :** M. Bouterfa de la société « Osmose Nettoyage » ne pouvant plus nettoyer l'école, le Conseil Municipal, après avoir étudié différentes offres, retient celle du prestataire GSG Saturne de Brumath qui fournira personnel produits de nettoyage, distributeurs et matériel fongible (savon, papier). Unanimité.

**Achat de 2 instruments de musique pour l'HMR :** L'Harmonie Municipale de Rittershoffen a sollicité le C.M. pour l'achat d'une clarinette pour 1 525€ et d'une flûte piccolo pour 1 550 € soit au total : 3 075 €. Le Département (la CEA) versera une subvention de 60% soit 1 845 €, reste à charge pour la Commune 1 230 €. Unanimité.

**Paroisse catholique : demande de subvention :** Suite à des travaux déjà réalisés : remplacement du chauffe-eau, pose de parquet, mise en place d'étagères, ... le C.M. octroie une subvention de 660 €, représentant 30% du total des dépenses effectuées. Unanimité.

**Forêt : coupes et travaux d'exploitation :** Le technicien forestier, M. Bach Lucas a soumis au Conseil Municipal l'état prévisionnel des coupes et des travaux établis par l'ONF pour 2022. Le C.M. a validé le programme de 144 m<sup>3</sup> de coupes en vente sur pied et les 4 424 m<sup>3</sup> de coupes à façonner pour un bilan de recette prévisionnelle de 80 137 € TTC.

Cependant le C.M. décide, sur proposition du Maire, de retirer les travaux de coupes de la parcelle 38 afin de ne pas dépasser la capacité de production de notre forêt qui est d'environ 5 m<sup>3</sup> par hectare/an et de revenir progressivement à des volumes davantage conformes à une exploitation raisonnable de notre forêt. Les abattages sanitaires dus à la chalarose du frêne sont derrière nous.

## **Rénovation intérieure du bâtiment de l'école maternelle :**

- **Choix de l'architecte :** Le C. M. attribue la maîtrise d'œuvre à M. Klipfel Marc, moyennant un taux d'honoraires de 12% du montant HT final des travaux.
- **Financement :** Le C.M. décide de contracter un emprunt de 220 000 euros pour financer ces travaux.

**Rénovation intérieure du bâtiment de l'école maternelle : choix de l'offre de prêt :** Après présentation des 3 offres, celle du Crédit Mutuel de l'Outre-Forêt est retenue :

- Montant : 220 000€
- Taux fixe : 0,60%
- Amortissement : échéances constantes
- Périodicité : trimestrielle
- Durée du prêt : 12 ans

**Bâtiment de l'école maternelle : devenir du musée :** Après un débat à ce sujet, le C.M. vote par 1 voix pour le maintien et 10 voix pour la suppression du musée et de le réhabiliter en logement. Le Conseil souhaite mettre en valeur certaines pièces dans un endroit qui restant à définir.

**Marché : rénovation intérieur du bâtiment de l'école maternelle :** Le bâtiment nécessite de vastes travaux de remise aux normes électriques mais aussi au niveau de l'adduction d'eau, de l'évacuation des eaux usées, d'isolation, de remplacement des portes extérieures. La rénovation concerne les 2 salles de classe de la maternelle, la cantine scolaire, la bibliothèque et les 2 logements. Dans ces deux derniers, la cuisine et la salle de bain sont à refaire à neuf. A cela s'ajoutent des cheminées à retirer et des paliers d'entrée et un accès pour personnes à mobilité réduite à réaménager. A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces travaux pour un total (travaux + honoraires de maîtrise d'œuvre) à 307 736,83 € TTC. Le Maire est chargé de demander une DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de prendre contact avec la Collectivité européenne d'Alsace ainsi qu'avec les instances de la Région.

**Bâtiment de la mairie : mise en conformité électrique :** Suite à une panne importante, le C.M. vote les travaux de mise en conformité de la partie mairie (bureaux, salle du Conseil, sas d'entrée, cave, combles et porche extérieur,...) et du bureau de l'agence postale communale. La Sté K3E de Mothern est retenue pour un montant de 16 800€ TTC.

**Bâtiment du Crédit Mutuel :** Cette construction sera mise à la vente. La Commune est prioritaire mais le C.M. n'y trouvant pas d'intérêt, décide de ne pas l'acquérir.

**Implantation d'une boîte à pizzas :** La société Pizz'Eddy de Durrenbach a sollicité un emplacement dans notre Commune pour l'implantation d'un distributeur de pizzas. Le C.M. donne suite à cette requête, propose un emplacement sur le parking à proximité de l'abri-bus des lycéens, après l'église catholique aux conditions suivantes :

- Prendre à sa charge le raccordement et la consommation électrique
- Versera à la Commune une redevance mensuelle « droit de place » de 150 €
- S'engage à laisser les abords propres.

**Droit local : demande du maintien des 2 jours fériés :** Suite à une alerte de l'Association des Maires du Bas-Rhin, le C.M. décide d'adopter la motion de maintien des jours fériés du Vendredi Saint ainsi que de la Saint Etienne.

**Taux des taxes pour 2022 :** Pas d'augmentation de la part de la Commune.

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) :	21,17 %
TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) :	38,42 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) :	18,93 %

### **Comptes administratifs et comptes de gestion :**

Le Maire présente les comptes administratifs et de gestion pour 2021.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les résultats suivants

<u>Commune :</u>	excédent de fonctionnement	519 576,94 €
	déficit d'investissement	324 550,11 €
	excédent global de clôture	195 026,83 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les résultats suivants

<u>Chaufferie :</u>	déficit de fonctionnement	105 615,01 €
	excédent d'investissement	43 553,58 €
	déficit global de clôture	62 061,43 €.

<b><u>Budget primitif 2022:</u></b>	- Dépenses et recettes de Fonctionnement :	760 730 €
	- Dépenses et recettes d'investissement :	1 245 383 €.

### **Budget primitif 2022 : section chaufferie et réseau de chaleur :**

- Dépenses et recettes de Fonctionnement :	184 768 €
- Dépenses d'investissement :	49 434 €
- Recettes d'investissement :	88 685 €.

**Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église catholique :** Le C.M. :

- charge le Maire de signer une convention entre la Commune et le Sté Energie Laeuffer
- fixe le prix de location du toit à 1 100€/an (lequel sera indexé sur le coût de la construction).

**Achat d'un défibrillateur pour la place Franck-Neumann :** Afin de pouvoir bénéficier d'un tel appareil au plus près des Etablissements Recevant du Public (ERP) à proximité de la Mairie (école, églises, mairie, agence postale, restaurants et commerces) celui-ci sera installé sous les arcades de la Mairie place Franck-Neumann. Le devis de la Sté Schiller est retenu, montant 1 653 € incluant la première année de maintenance.

### **Réfection de la partie basse du chemin communal remontant de l'étang de pêche vers l'antenne**

**Free :** Afin de limiter la dégradation du chemin goudronné menant à l'étang de pêche, l'Association Foncière propose de consolider la partie basse du chemin communal en parallèle du chemin goudronné ; cela permettra aux convois lourds de l'utiliser sans emprunter le premier nommé.

L'AF de Rittershoffen propose que la Commune prenne en charge le décaissement : 4 600€ TTC et l'AF finance le remblai.

Le C.M. vote en faveur de cette solution par 12 voix ; 1 voix contre et 1 abstention.

**Demande de subvention de l'Association des Œuvres Scolaires (AOS) :** Comme tous les ans, la Commune vote cette subvention. Cette année, elle s'élève à 1,50€ par élève (74 élèves) soit 111€.

**Choix du bureau d'études pour la sécurisation du réseau routier communal :** Des différentes offres, le C.M. retient celle du bureau d'études M2i à Wingersheim.

**Station d'épuration de Buhl : projet de raccordement :** Après présentation du projet de raccordement du réseau d'assainissement par gravitation, le C.M. autorise le passage d'une canalisation dans le chemin forestier entre les parcelles 38 et 39 puis dans la parcelle 39.

**Protection sociale complémentaire santé et prévoyance :** La Commune doit proposer ces deux protections à ses agents via une convention signée avec le Centre de Gestion du 67.

La participation mensuelle de la Commune sera de 35 € pour la complémentaire santé et de 25 € pour la complémentaire prévoyance. Libre aux agents d'y souscrire ou pas.

**Achat de panneaux d'affichage électoraux :** Les anciens panneaux en bois étant vétustes, l'achat de 10 panneaux métalliques s'impose ; 2 076 € TTC auprès de la Sté Challenger.

**Désignation d'un délégué à la commission tourisme de la COCOM :** Le Maire, M. Weigel Jean-Bernard, est désigné comme délégué à cette commission.

**Demande de subvention de l'association Passion Bécanes :** Cette association souhaite acquérir des gobelets réutilisables (Ecocup) pour 2 049,30€ TTC. Le C.M. accorde une subvention à hauteur de 30% soit 620 €.

**Bilan financier 2021 de la salle des fêtes :** Le déficit s'élève à 7 589,14 € dont une part importante est liée à la consommation électrique. Le C.M. charge le Maire de contacter une société compétente dans ce domaine.

### **La photo et son mystère :**

***Je suis : le château d'eau !***

*Sur la photo, vous distinguez l'échelle d'accès à la cuve ainsi que les tuyaux d'arrivée et de départ de l'eau.*

*C'est le Syndicat des Eaux de Seltz qui en a la gestion.*

*Un investissement de plus de 200 000 € TTC est programmé cette année : une nouvelle couche de résine pour la cuve ainsi que des travaux de consolidation.*

*Le château d'eau alimente les villages de Hatten et Rittershoffen.*



*La station de pompage se trouve à Seltz, une seconde en complément est à Neuhaeusel.*

*Ci-contre l'ensemble du réseau : station de pompage, châteaux d'eau et réseau.*



# ETAT CIVIL 2022

## NAISSANCES

- 07.01.2022 : **Eliot Julien DURST**, fils de  
Julien DURST et de Alicia COXAM  
*Domiciliés 153, route de Hatten.*
- 14.04.2022 : **Léo Lucas CORDIER**, fils de  
Mathieu CORDIER et de Joanna STRAUCH  
*Domiciliés 73b, rue des Chevaliers.*
- 15.04.2022 : **Ninon DELEBECQUE**, fille de  
Kévin DELEBECQUE et de Marion SIEGER  
*Domiciliés 128, rue des Romains.*



## MARIAGES

- 11.06.2022 : **Julien Jean-Jacques DURST** avec **Alicia Josette Gilberte COXAM**.  
*Le couple est domicilié à RITTERSHOFFEN.*

## DECES

- 01.01.2022 : **Alice Léonie KERN**,  
*Veuve de Henri Napoléon LOEBS.*  
Décédée à WISSEMBOURG à l'âge de 87 ans.
- 06.02.2022 : **Germaine Marie RINCKENBERGER**  
*Veuve de Willy ESCH.*  
Décédée à BETSCHDORF à l'âge de 91 ans.
- 25.02.2022 : **Dominique Gilbert JUNG**  
*Célibataire.*  
Décédé à HAGUENAU à l'âge de 60 ans.
- 28.03.2022 : **Jean-Pierre Raymond STARCK**  
*Epoux de Marie-Antoinette SIMIOLI.*  
Décédé à HAGUENAU à l'âge de 70 ans.

